

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



Yvelines
Le Département



21 février 2023

Communiqué de presse

Les 7 Départements franciliens votent une subvention d'un million d'euros pour la future Maison nationale de l'autisme

Le Conseil d'administration du Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i) s'est réuni ce lundi 20 février 2023 et a voté à l'unanimité l'attribution d'un million d'euros en soutien à la création de la Maison nationale de l'autisme, qui ouvrira en Seine-Saint-Denis en avril 2023.

La Maison de l'autisme ouvrira ses portes en avril 2023 à Aubervilliers, à proximité du campus Condorcet, et sera accessible via la ligne 12 du métro. Ce projet national de 1500 m², porté par l'Etat, regroupera les équipes du Groupement National Centres Ressources Autisme (GNCRA), le Centre de ressources autisme d'Île-de-France, et Autisme Info Service. Il s'agira d'un véritable lieu de ressources sur l'autisme qui aura pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les personnes atteintes d'autisme et leurs familles en Île-de-France.

La subvention du FS2i fera l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens tripartite avec le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association la « Maison nationale de l'autisme », dont les termes seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 18 mars 2023. A date, la Maison nationale de l'autisme est financée par l'Etat à hauteur de 1,7 million d'euros.

Un atout pour les 7 Départements franciliens

Les Départements, via les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), sont les premiers interlocuteurs des personnes en situation de handicap et de leurs aidants et aidantes. Ils sont à ce titre confrontés au manque criant de solutions pérennes ou suffisamment bien dimensionnées pour apporter un véritable soulagement aux personnes, à leurs familles et aux structures qui les accueillent, ni pensées avec un vrai souci de continuité, en particulier s'agissant de l'autisme.

La Maison nationale de l'autisme sera un lieu de ressources pour les Départements franciliens qui pourront orienter les familles vers une structure qui centralisera l'ensemble des parties prenantes et fédèrera les associations. Une collaboration régulière et durable avec les MDPH d'Île-de-France est d'ores-et-déjà prévue.

Les services développés au sein de la Maison nationale de l'autisme

Si la mission principale de la Maison nationale de l'autisme sera d'informer, d'accompagner et d'orienter les personnes concernées, elle offrira aussi de multiples opportunités et services pour les associations, les familles et les acteurs institutionnels :

- Accéder à des informations fiables et multiples grâce à une bibliothèque physique et numérique. Avec la mise à disposition d'un annuaire des acteurs identifiés par zone géographique, par type d'activité et de public permettra d'épauler les habitantes et habitants dans leurs démarches et les orienter vers l'organisme adéquat ;
- Sensibiliser et former les professionnels et professionnelles pour permettre une meilleure prise en charge des personnes autistes et de leurs aidants et aidantes, et sensibiliser le grand public aux troubles du spectre autistique ;
- Permettre des rencontres pour échanger entre pairs ou professionnelles et professionnels, et proposer des solutions de répit aux aidants et aidantes.

Les 7 Présidents et Présidente de Départements franciliens

Pierre Bédier, Yvelines

Olivier Capitanio, Val-de-Marne

Marie-Christine Cavecchi, Val d'Oise

François Durovray, Essonne

Jean-François Parigi, Seine-et-Marne

Georges Siffredi, Hauts-de-Seine

Stéphane Troussel, Seine-Saint-Denis

A propos du FS2i

Créé en 2019 par les Départements Franciliens, le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i) poursuit un double objectif : soutenir des projets utiles aux habitants et habitantes et assurer par ses interventions une réallocation des ressources au titre de la solidarité territoriale. Il répond ainsi à l'impératif d'un développement durable et équilibré de l'Île-de-France. En 2023, le FS2i est doté de 142 millions d'euros, permettant de soutenir 158 projets.

Contacts presse

Département de la Seine-Saint-Denis

Grégoire LARRIEU / glarrieu@seinesaintdenis.fr / [06 35 84 13 82](tel:0635841382)

Département des Yvelines

Stéphanie CAILLE / scaille@yvelines.fr / 06 65 45 81 49

Département de l'Essonne

Luce MARGONTY / lmargonty@cd-essonne.fr / 06 08 10 50 84

Département des Hauts-de-Seine

Muriel HOYAUX / mhoyaux@hauts-de-seine.fr / 06 66 58 77 35

Département de Seine-et-Marne

Pauline MAINGRE / pauline.maingre@departement77.fr / 06 72 84 70 49

Département du Val de Marne

Anne LATIEULE / anne.latieule@valdemarne.fr / 06 33 42 94 17

Département du Val d'Oise

Guillaume TESSIER / guillaume.tessier@valdoise.fr / 07 84 39 09 10